

**DEMANDE D'INSCRIPTION
AUX COURS DE NATATION
ANNEE SCOLAIRE 2016/2017**

NOM Prénom
Adresse
Code Postal Ville
N° téléphone (fixe/mobile)/..... Date de naissance :
Adresse mail(Indispensable pour toute modification d'horaire)
Nom de l'émetteur du règlement (si le nom est différent de celui de l'enfant) :

Carte n°
Réglée par :
 Chèque espèces
le :

Demande à être inscrit(e) aux cours collectifs d'enseignement de la natation pour :

l'année comprenant l'inscription aux trois trimestres suivants :

- **1^{er} TRIMESTRE (12 septembre au 4 décembre 2016)**
- **2^{EME} TRIMESTRE (12 décembre 2016 au 26 mars 2017)**
- **3^{EME} TRIMESTRE (03 avril au 25 juin 2017)**

MONTANT 174 € : délivrance de trois cartes trimestrielles

le **1^{er} TRIMESTRE (12 septembre au 4 décembre 2016)** :

MONTANT 58 €

LUNDI 19 H 15 – 20 H 15 cours de natation dispensés aux adultes

MARDI
 17 H 30 – 18 H 15 cours de natation dispensés aux enfants
 18 H 30 – 19 H 15 cours de natation dispensés aux enfants

MERCREDI
 18 H 30 – 19 H 15 cours de natation dispensés aux enfants
 19 H 20 – 20 H 20 cours de natation dispensés aux adultes

JEUDI
 16 H 45 – 17 H 30 cours de natation dispensés aux enfants
 17 H 40 – 18 H 25 cours de natation dispensés aux enfants
 18 H 35 – 19 H 20 cours de natation dispensés aux enfants

SAMEDI 9 H 00 – 10 H 00 cours de natation dispensés aux adultes

DIMANCHE 9 H 00 – 10 H 00 cours de natation dispensés aux adultes

L'inscription aux cours collectifs de natation s'effectue selon les modalités suivantes :

- ✓ L'inscription aux cours de natation peut s'effectuer au trimestre ou pour l'année scolaire. Les règlements s'effectueront de préférence par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.
- ✓ Les coupons ACTIV + sont acceptés pour le règlement des cours pour les enfants âgés de 6 à 18 ans dont les parents allocataires de la CAF remplissent les conditions de ressources et ce dans la limite de 80 % du coût de l'activité.
- ✓ L'acquiescement des cours pour le trimestre ou l'année scolaire devra impérativement être effectué :

Pour les enfants, lors :

- de la **seconde semaine de dispense de cours (du mardi 20 au jeudi 23 septembre 2016) en début de séance de cours à la caisse ouverte à cet effet.**

- des **horaires d'ouverture de caisse au public (du lundi 26 au dimanche 02 octobre 2016).**

A compter du Lundi 03 octobre, à défaut de règlement, l'accès au bassin sera suspendu.

Pour les adultes, lors :

- **des horaires de caisse spécialement prévus à cet effet lors de la première semaine de cours du 12 au 16 septembre 2016.**
- **des horaires d'ouverture de caisse au public du 12 au 25 septembre 2016.**
A compter du lundi 26 septembre, à défaut de règlement, l'accès au bassin sera suspendu.

- ✓ tout trimestre commencé vous engage au règlement dans sa totalité.
- ✓ L'inscription sera validée sous réserve d'un dossier comprenant : la feuille d'inscription dûment complétée, le règlement, le certificat médical d'aptitude aux activités de la natation.

Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement d'inscription aux cours collectifs.

A BAR SUR AUBE, le

Signature,